

ECHO DU VAL DE GRENETTE

Bulletin d'information municipale de La Répara-Auriples

Août 2015

Le mot du maire

L'avant projet de l'agrandissement du cimetière est défini. Cet agrandissement se fera à l'ouest de l'existant. La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux est en cours. Les demandes de subventions seront déposées en septembre.

On déplore le vol du panneau photovoltaïque qui alimentait le radar pédagogique. Un méfait qui va coûter à la collectivité.

La saison de l'ambrosie est de retour, que tout le monde fasse des efforts pour limiter la propagation et la gêne occasionnée par cette plante.

Je vous souhaite une bonne fin d'été à tous.

Pierre BOUTARIN



Ambrosie



Sommaire

Page 1 : Le mot du maire
Agenda
État Civil
Rappels
Météo
Page 2 : Comptes rendus des conseils municipaux
AG ACCA
Page 3 : CCVD Une aide à saisir
Les Inratables de Yves
Opéra et Châteaux
Page 4 : Eau
Poubelles

Agenda

 **Dimanche 6 septembre 2015** : Voyage organisé par le Comité des Fêtes « Escapade dans le Lubéron »

Etat Civil

Naissances

Matahi RUBIN né le 11 juin 2015 à Valence fils de Marvin RUBIN et Sandra LINGOIS

Nathéo DUBOC né le 26 juin 2015 à Valence fils de Julien DUBOC et de Emilie MOREAU.

Rappels

Ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte au public

- le mardi de 17h00 à 18h00
- le vendredi de 14h00 à 16h00

Tel : 04 75 25 10 71

Mail : mairie.la.repara-auriples@wanadoo.fr

Site : <http://la.repara-auriples.pagesperso-orange.fr/>

Météo

	Pluie	Temp. moyenne		Nb de jours avec	
		Matin	Après midi	Soleil	Vent du nord
Mars 2015	51 mm	5,5°C	13,5°C	16	16
Avril 2015	68,5 mm	8,5°C	19,8°C	19	12
Mai 2015	28,5 mm	12,6°C	23,2°C	19	16
Juin 2015	72 mm	16°C	28,3°C	23	14
Juillet 2015	12,5mm	20,6°C	33,1°C	31	14

PS : Le soleil ne nous a pas manqué au mois de Juillet

Michel DORIER

Ecole

La rentrée approche !

Bienvenue à Mme Vantrimpont, qui enseignera cette année dans la classe de CM1 CM2.

Conseil municipal du 30 avril 2015

Délibération avenant N° 2 convention inspection hygiène et sécurité

Convention pour la venue en 2015 de l'inspecteur du Centre De Gestion et la prise en charge financière pour du conseil, le document unique et le plan d'action. Accord unanime.

Création poste adjoint technique 2^{ème} classe à raison de 17 h hebdomadaire

Modification horaire pour l'agent communal comme cela a été prévu dans le budget 2015.

Accord unanime.

Questions diverses

Carrefour de l'école : demande de rencontre avec la DDT.

Conseil municipal du 5 juin 2015

Le Maire ouvre la séance et propose d'échanger avec le président et un membre de l'ACCA à propos de la circulation sur les chemins ruraux.

Vote de la Taxe Foncière non bâti

Correction du taux de 36,77 à 36,75 à la demande du Trésor.

Circulation sur les chemins ruraux

Suite aux échanges du début de séance et avec l'accord des représentants de l'ACCA le conseil décide de prendre un arrêté du maire interdisant la circulation sur certains chemins du 15 septembre au 31 mars.

Choix des devis pour la réfection de la salle de bain de la cure

Après examen des différents devis demandés le conseil municipal choisi d'attribuer les travaux de la manière suivante :

- La plomberie à l'entreprise PEMEANT
- L'électricité à l'entreprise JOLLY
- L'isolation, cloison, fenêtre à l'entreprise VERGNON

Questions diverses

Réunion cantonale vendredi 19 juin à 9h00 à Vaunaveys-La Rochette.

Travaux de voirie effectués Chemin des Charles, Chemin de Varcy et Pont du Chatelard.

Reste à faire le goudron sur le Chemin de Rochefort
Compte rendu aux élus de l'avancée de la Loi NOTRe

Le Cabinet Argile est venu pour étudier les possibilités d'amélioration de l'assainissement Cantine / Appartement école.

Commission d'Initiative Locale réunion à Montoisson, Yves DUROUX présente les points abordés lors de la réunion :

- mutualisation au niveau des communes
- Consommables, tourisme, fibre optique
- déchets verts, tri du verre
- réflexion pour création de crèche familiale

Information du changement de présidente à l'ADMR, Madame CHAISE-PEREZ est la nouvelle présidente.

Assemblée Générale de l'ACCA

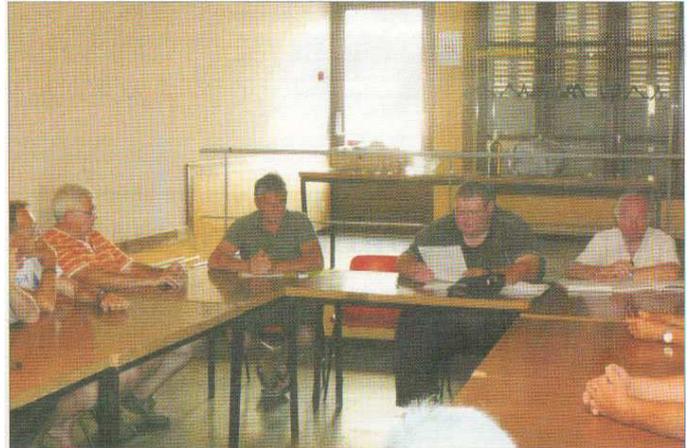


Photo et article : Le Crestois 10/07/2015

Vendredi soir avait lieu l'Assemblée Générale de l'ACCA. Le Président Cyril André souhaitait la bienvenue aux 25 chasseurs et à Christian Caillet, adjoint au Maire, représentant le Maire.

Il donnait le bilan de la saison passée avec une quarantaine de sangliers abattus ; le plan chevreuil n'a pu être totalement respecté la population de cette espèce étant bien moins importante cette année ; parmi les petits gibiers, la saison a été bonne pour le lièvre. Parmi les questions diverses il a été précisé que le gilet fluo sera obligatoire pour la chasse du gros gibier en battue ; un débat a eu lieu sur les chemins forestiers qu'il faudra éviter d'emprunter avec des véhicules 4x4 après de grosses pluies pour ne pas les détériorer. Le bilan financier satisfaisant donné par Yves Vergnon, trésorier, a été approuvé à l'unanimité. Pour finir, le Président donnait les différentes dates concernant les ouvertures et fermetures de la saison qui arrive et insistait sur les règles de sécurité. Il souhaitait une bonne saison à tous et offrait le verre de l'amitié.



CCVD : une aide à saisir

Ce dispositif, nommé « bourse au permis de conduire », est un dispositif national, qui consiste pour la communauté de communes à prendre en

charge une partie (500 euros) du coût du permis de conduire, en échange d'une activité d'intérêt collectif effectuée par le jeune (50 heures).

Ces heures de bénévolat pourront être réalisées dans une association ou une collectivité du territoire.

Il est proposé d'accorder 20 bourses cette année.

TU AS ENTRE 16 ET 25 ANS ?
 TU HABITES LE VAL DE DRÔME ?
 TU VEUX OBTENIR TON PERMIS B ?

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

RÉALISE 50 HEURES D'ACTIVITÉ BÉNÉVOLE EN ÉCHANGE DE 500€ POUR T'AIDER À FINANCER TON PERMIS

Dépôt des dossiers avant le 1^{er} octobre 2015
 Renseignement auprès d'Amandine à la CCVD au 04 75 25 43 82 ou en mairie et sur www.valdedrome.com

Retrouvez toutes les précisions sur le site de la CCVD :

<http://www.valdedrome.com/bourse-au-permis-de-conduire.html>

Mes irratables par Yves DUROUX

Pour l'été, je vous propose une recette dorée : des médaillons de saumon au 3 poivrons.

Pour 6 personnes :



- 6 darnes de saumon
- 3 tranches de jambon cru coupées en 2 dans la longueur
- 3 poivrons (rouge, vert et jaune)
- 1 gousse d'ail
- huile d'olive, vinaigre de Xérès
- sel, poivre

1. Couper les poivrons dans la longueur, enlever les pépins et les nervures blanches puis les tailler en lanières de 5 mm d'épaisseur.



2. Mettre l'huile dans une sauteuse et faire revenir les poivrons et l'ail puis laisser confire à feu doux, saler, poivrer.

3. Enlever la peau du saumon et la remplacer par les ½ tranches de jambon. Cuire dans une poêle avec de l'huile d'olive.

4. Pendant ce temps ajouter le vinaigre de Xérès dans la piperade.

5. Servir à l'assiette ou disposer les médaillons dans la sauteuse sur la piperade.

Bon appétit !

Opéra et Châteaux

La chauve-souris s'est nichée avec succès à La Répara

La Chauve-souris, la plus fameuse opérette de Johann Strauss, a remporté un très joli succès au troisième jour du festival d'« Opéra et Châteaux » dans le beau décor champêtre du château de La Répara. Les organisateurs qui avaient prévu quelque cent spectateurs ont dû faire face à une affluence de plus de 150 et ils se sont trouvés à court de sièges. Avec cette œuvre, tirée d'un vaudeville de Meilhac et Halévy, Strauss a composé une musique légère, pétillante et alerte, dominée par des rythmes de polka, czardas hongroise, sans oublier la valse dont il était le roi.

Sous la direction musicale enflammée d'Andrei Chevtchouk, les personnages vont évoluer au rythme de quiproquos et de malentendus. Côté féminin, Ariane-Olympe Girard incarne Caroline avec tout le talent et le charme qu'on lui connaît depuis sa prestation l'an dernier dans le rôle de la Marguerite de Faust et Véronique Pain campe une Adèle pleine d'hü-

mour, de gouaille et d'insolence. Côté masculin le ténor Bertrand di Bettino est Gaillardin avec beaucoup de drôlerie et de vivacité. N'oublions pas les rôles secondaires, tenus par des élèves du conservatoire régional de Lyon, qui n'ont pas démerité : Oleksandra Makuta,

Auréliane Goux et Clémentine Hernandez. Et enfin le comédien Jean-Pierre Riedweg personnifie avec beaucoup d'esprit le notaire Duparquet.

Le conseiller départemental Jean Serret et le maire de la commune Pierre Boutarin assistaient à la représentation.

Cette présence incarnait le soutien que le festival reçoit du Département, de la CCVD, de la ville de Crest, des communes de La Répara-Auriples et d'Allex et de plus de 25 institutions et entreprises, soutien sans lequel cet évènement n'aurait pu avoir lieu.



Le Crestois 10/07/2015

Eau



En payant votre facture d'eau, vous protégez l'eau

14 % du montant de votre facture d'eau est un impôt de solidarité pour l'eau. Il permet que chaque Français où qu'il soit ait un accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Concrètement vous payez sur votre facture 0,043 c€ par litre d'eau du robinet qui est confié à une caisse de solidarité appelée « agence de l'eau », établissement public de l'État dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle le réinvestit en subventions aux collectivités pour traiter les eaux usées et mettre aux normes les stations d'épuration (157 M€/an), renouveler les réseaux d'eau potable fuyards et économiser l'eau (44 M€/an), protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates (48 M€/an), restaurer le fonctionnement naturel des rivières (69 M€/an) pour que l'eau reste bonne.

Au total, la qualité des rivières progresse. Ces 4 dernières années, 16% des rivières ont gagné une classe de qualité et les poissons reviennent.

En 3 ans, les jeunes anguilles ont été multipliées par 6 dans l'étang du Vaccarès en Camargue ; une centaine d'aloses ont été à nouveau vues pour la 1^{ère} fois en 2013 dans le Gardon (premier affluent aval du Rhône). A Lyon, 17 espèces de poissons ont à nouveau franchi le Rhône grâce à une rivière artificielle créée en 2013 pour contourner le barrage de Jons. Partout la baisse des pollutions profite aux poissons.

50% des rivières ne sont pas encore en bon état à cause des pollutions par les pesticides et des défigurations qu'elles ont subies.

Pour la commune, voici les tarifs de l'eau votés lors du Conseil Municipal du 6 mars 2015.

Tarifs de l'eau du 1/06/15 au 31/05/16 :

Prix du m³ : 0,90€

Prix de l'abonnement : 75,00€

Taxes Agence de l'eau :

Pollution de l'eau : 0,29 € du m³

Prélèvement sur la ressource en eau : 0,04660 du m³

Branchement d'eau : 900 €

Retrouvez des informations et des conseils sur le site de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse <http://www.eaurmc.fr/RPOS> http://www.sauvonsleau.fr/jcms/j_5/accueil et sur celui du Syndicat Mixte Rivière Drôme & ses affluents.

<http://www.riviere-drome.fr/index.php>

Poubelles par Ghislaine et Yvan CHAMPEL

Derrière chez moi, devinez ce qu'il y a ?

Derrière chez moi, devinez ce qu'il y a ?

Il y a des poubelles, beaucoup de poubelles poubelles du bois, petit bois derrière chez moi.

Et la lon la, lon lère et la lon la lon la.

Et la lon la, lon lère et la lon la.

Et sur ces poubelles, devinez ce qu'il y a ?

Et sur ces poubelles, devinez ce qu'il y a ?

Il y a des images, plusieurs images images sur les poubelles, poubelles du bois, Petit bois derrière chez moi.

Et la lon la, lon lère et la lon la lon la.

Et la lon la, lon lère et la lon la.

Et sur ces images devinez ce qu'il y a ?

Et sur ces images, devinez ce qu'il y a ?

Il y a des déchets, de nombreux déchets déchets sur les images, images sur les poubelles, poubelles du bois, Petit bois derrière chez moi.

Et la lon la, lon lère et la lon la lon la.

Et la lon la, lon lère et la lon la.

Et de ces déchets, devinez ce qu'il faut en faire ?

Et de ces déchets, devinez ce qu'il faut en faire ?

Il faut les trier, les trier comme sur les images images sur les poubelles, poubelles du bois, petit bois derrière chez moi

Et la lon la, lon lère et la lon la lon la.

Et la lon la, lon lère et la lon la.

Et des déchets non dessinés, devinez où ils doivent aller ?

Et des déchets non dessinés, devinez où ils doivent aller ?

Il faut les amener à la déchetterie, déchetterie pas très loin du petit bois derrière chez moi.

Et la lon la, lon lère et la lon la lon la.

Non, non, les déchets non dessinés ne doivent pas être abandonnés à coté des poubelles, des poubelles du petit bois, du petit bois derrière chez moi.



Les pages de l'Écho du Val de Grenette sont ouvertes à tous. Vous pouvez participer à ce bulletin d'information municipale et transmettre vos contributions en mairie ou à l'un des conseillers municipaux avant fin novembre 2015. Prochaine parution au mois de décembre 2015.